

La question du jour

La question du jour; Est-il justifié de ne pas donner de coup de pouce au smic ?

LE TALLEC Camille

469 mots

15 décembre 2010

La Croix

LACRX

38843

Français

Copyright 2010 Bayard-Presse - La Croix "All Rights Reserved"

Éric Heyer, directeur adjoint du département analyse et prévision, à l'Observatoire français des conjonctures économiques (**OFCE**)

Pour la cinquième année consécutive, il n'y aura pas de coup de pouce gouvernemental au smic en 2011. Le ministre du travail, Xavier Bertrand, l'a annoncé aux syndicats hier en fin d'après-midi. Dès lundi, la ministre de l'économie, Christine Lagarde, avait déclaré que le gouvernement « suivrait la recommandation » du comité d'experts chargé de plancher sur l'évolution du smic, qui a préconisé de se limiter à la revalorisation légale annuelle – qui tient compte de l'inflation et de la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO). La revalorisation au 1er janvier prochain sera donc de 1,6 %, portant le salaire horaire minimum à 9 € brut de l'heure.

« Le problème de l'économie française, comme de celle de nombreux pays développés, c'est l'insuffisance de la demande par rapport à l'offre. Il est donc tentant pour les gouvernements de chercher à augmenter le pouvoir d'achat des ménages en jouant sur les salaires. Pour ce faire, le seul levier dont dispose le gouvernement français est de réévaluer le smic, avec l'idée d'une diffusion de cette augmentation vers les rémunérations voisines du salaire minimum.

Il faut d'abord souligner que lorsqu'on augmente le smic, la diffusion n'est pas complète : en fait, les salaires légèrement supérieurs au smic n'augmentent pas de la même façon et sont "grignotés".

Surtout, cette mesure ne semble pas appropriée étant donné la conjoncture économique actuelle, car elle renchérit le coût du travail. Or, la situation de nombreuses entreprises qui ont survécu à la crise reste incertaine. Augmenter le smic risquait d'accentuer leurs difficultés. Ça aurait même pu provoquer la faillite des plus petites ou des plus fragiles. La mesure aurait donc pu décourager l'emploi et s'avérer, finalement, mauvaise pour le pouvoir d'achat.

Certes, il est possible de limiter le coût, pour les entreprises, de l'augmentation du smic, en diminuant les charges sur ce salaire minimum. Mais on arrive au bout de cette politique : on en a beaucoup usé et, aujourd'hui, il reste peu de charges sur le smic. D'ailleurs, cette mesure a des effets pervers : elle pousse à recruter au niveau du smic ; c'est une trappe à bas salaires, car cela décourage les entreprises à payer davantage, les aides étant dégressives.

Actuellement, la meilleure politique pour stimuler la demande en France serait sans doute de revaloriser les minima sociaux et de prolonger les indemnités chômage, car la pauvreté concerne surtout les personnes sans emploi. »

RECUEILLI PAR

Document LACRX00020101215e6cf0002m